

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -  
REGLEMENT DE CONSULTATION**

**MARCHE 2014/09 :  
TRAVAUX D'ENTRETIEN DES CHEMINS DE  
REMEMBREMENT**

1- Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune d'HERBIGNAC  
1 avenue de la Monneraye – BP 24  
44410 HERBIGNAC

2- Procédure de passation :

**Procédure Adaptée (article 28 du C.M.P )**

3- Objet de la consultation :

Travaux d'entretien des chemins de remembrement

4- Descriptif :

Remise en mouvement des matériaux existants, nivellement et cylindrage.  
Réception de chantier au plus tard semaine 40.

5- Lieux où l'on peut demander le dossier de consultation :

Services Techniques :  
Commune d'HERBIGNAC  
Tél. : 02.40.88.90.01 Fax : 02 40.40.88.89.97  
Mail : contact@herbignac.com

Le dossier sera remis gratuitement sur demande écrite (courrier ou fax ou mail).  
Il est téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation : [www.herbignac-marches.com](http://www.herbignac-marches.com)

**6- Procédure ouverte**

Date limite de réception des offres :

**Lundi 04 août 2014 à 12h**

Constitution de l'offre :

- Acte d'engagement rempli, daté et signé
- Bordereau de prix unitaires à remplir, dater et signer
- Le Détail Quantitatif Estimatif, rempli, daté et signé
- Attestation sur l'honneur à remplir, dater et signer
- Description des moyens de l'entreprises (humains, techniques, qualification) sur 2 pages maximum, à rédiger.

Adresse où les offres doivent être transmises :

Les offres seront transmises en recommandé avec accusé de réception sous enveloppe avec la mention, en haut et à gauche, « **Procédure adaptée –Marche 2014/09 : Travaux d'entretien des chemins de remembrement – NE PAS OUVRIR** », à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire  
1 avenue de la Monneraye - BP 24  
44410 HERBIGNAC

ou remises contre récépissé à l'accueil de la mairie.

Les offres des candidats seront rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Les offres seront établies en euros.

La transmission des candidatures et des offres par voie électronique, n'est pas autorisée.

**7- Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :**

Le candidat doit remplir les conditions d'accès à la commande publique prescrites par l'article 43 du Code des Marchés publics. **Une attestation sur l'honneur que l'entreprise n'est soumise à aucune de ces interdictions sera à présenter.**

Le candidat doit justifier de ses capacités techniques. **Une description des moyens de l'entreprises (humains, techniques, qualification) sur 2 pages maximum, est à rédiger.**

Les attestations d'assurances seront exigées.

**8- Délai de validité des offres**

**90 jours**

**9- Les renseignements complémentaires d'ordre administratif et/ou technique peuvent être demandés auprès de :**

Madame GUILLOUX pour les renseignements administratifs et  
Monsieur GUENEGO pour les renseignements techniques  
Services Techniques  
1 avenue de la Monneraye  
44410 HERBIGNAC  
Tel : 02.40.88.90.01 Fax : 04.40.88.89.97

10- Sélection des candidatures et critères de choix :

Ne sont pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 43 à 46 du CMP, donc celles qui n'auront pas transmises l'attestation sur l'honneur correspondante.
- Les candidatures qui n'ont pas les moyens techniques suffisants.

Les critères du choix de l'offre économiquement la plus avantageuse:

- 1) 20% sur le délai
- 2) 80% sur le prix

La commune se réserve la possibilité de négocier les offres.

11- Date d'envoi à la publication :

Mardi 15 juillet 2014